



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans » N° 73

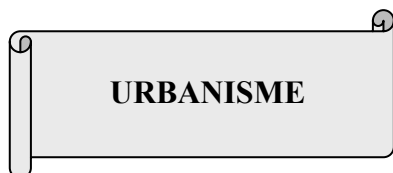
La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2007

Ouverture de séance à 20h30, tous les membres du conseil sont présents sauf Nadine GRAND excusée.

Secrétaire de séance : Philippe POURCELOT



DOSSIERS EN RETOUR DE LA DDE

RETOUR PERMIS DE CONSTRUIRE

PC n° 06/14.2 - M. MARGUIER Claude, Rue de Bermotte : Dossier incomplet : Position du garage par rapport aux limites de la parcelle.

PC n°07/1 - SCI LINGER-BELIARD : dossier incomplet.

PC n° 07/02 - M. TOURNIER François : ajout d'un étage sur bâtiment existant : avis favorable en l'état

PC n° 07/03 - Mme PESEUX Bénédicte : dossier incomplet : limites / riverains - Axe du garage - dossier photographique.

PC n° 06/21 : M. BEPOIX Marcel : Construction d'une maison individuelle : avis favorable suivant recommandations habituelles.

DECLARATION DE TRAVAUX

DT n° 07/1 - M. PETON & Mme BLANCHARD rue des Appebois : avis favorable en l'état

DOSSIERS A ENVOYER A LA DDE

Demandes Nouvelles
(Avis de la commune)

DECLARATION DE TRAVAUX

DT n° 07/3 - M. CHARPY Gilbert : 9 rue des Appebois : création d'un abri et d'un garage : dossier incomplet : implantation + distance avec les limites des riverains.

DT n° 07/4 - Mme MOREL Marie-Paule : Hameau du puits de Poudrey : ravalement des façades : avis favorable

DT n° 07/5 : M. ANTHONY Robert : pose d'une fenêtre de toit : avis favorable.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC n° 06/18 - M. PEYRAFORT Gilles : le dossier est transféré à la S.C.I. PEYRAFORT : avis favorable.

PC N° 07/4 - Mme PIQUARD Marie-Françoise : construction d'une véranda (21,6 m²) côté sud : avis favorable.

PC n° 07/5 - S.C.I. PEYRAFORT : ZA La Croix de Pierre : construction d'un nouveau bâtiment sur la même parcelle. Incomplet : préciser l'activité.

PC n° 07/6 - CHAYS : construction d'un bâtiment (2747 m² - env. 100 m X 31 m) à usage de stockage de matières et aliments pour le bétail. Implanté sur plus de 2 parcelles : 11 000 m² : avis favorable avec respect du règlement de la zone.

CERTIFICAT D'URBANISME

CU n° 07/2 - M. MARGUET Philippe : rue du chêne, en bas de sa parcelle en vue de la construction d'une maison d'habitation : Remarques : Application de la PVR, plans cadastraux de 2004 (pas assez récents). Avis favorable : appliquer taxe de raccordement et établir cahier des charges.

TRAVAUX

Devis du Beffroi : Subvention accordée.

- 3 demandes en attente : PRETRE, BAUDET et une entreprise d'ARC LES GRAY.

Peinture intérieure de l'Eglise :

- un seul devis pour l'instant : insuffisant relancer d'autres intervenants.
- Demander à MM MORAND et FERINI de l'art sacré de nous communiquer le nom d'autres entreprises.
- Pas de subvention pour ce poste (25% de 50 000 € pour six ans déjà atteint).
- Pas de DGE non plus.

Ecole : 7 courriers adressés aux architectes pour réponse le 6 avril 2007.

DIVERS

Plan d'épandage des boues :

- Gratuité aux agriculteurs en contre partie de l'épandage.

- Le reste inchangé par rapport à celle de l'an 2000.

Cérémonie de la citoyenneté :

- Remise des cartes des nouveaux jeunes électeurs à faire lors d'une cérémonie officielle : déléguée Nadine GRAND.
- A faire avant le 9 avril 2007 (hors période électorale).

Assemblée Générale de GROUPAMA : Claude CUCHE représentera la commune.

Assainissement : le 27 mars 2007 après-midi à la LCI à BESANCON : ASCOMADE chartre qualité + évolution sur les réseaux.

ZA LA CROIX DE PIERRE : N° de rue en attente : tous les permis ne sont pas déposés.

Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2007 : ouverture du bureau de 8 heures à 18 heures. Un Président est nommé pour chaque tour de garde.

Location Gouffre de Poudrey : Bail de 30 ans expire cette année. Mise en délibération pour la prochaine réunion.

Ecole de musique de l'intercommunalité : concert « soirée cabaret » le 7 avril 2007 à 20H30 à GUYANS VENNES.

Fédération musicale de Franche Comté traite les salaires des professeurs de l'école de musique à partir de 2007.

Ecole musicale de la Lyre de Vercel s'arrête : les élèves pourront s'inscrire à l'école de l'intercommunalité aux mêmes conditions que ceux qui y sont.

Prévoir achat d'un piano : 3 500 €, voir pour une aide du Département : 25%. Faire accorder les pianos avant juin

Le coefficient des animateurs techniciens est différent de celui des professeurs de musique : la grille revue à la hausse + 15 points pour l'ensemble : coût global : + 2 500€.

Bibliothèque : Demande pour un poste avec l'accès à internet.

Consulter la bibliothèque de Valdahon : en réflexion.

Si accordé, possibilité de reprendre le poste mis à la disposition du public en mairie.
 En réflexion aussi.
 Prochaines expositions : en novembre et à Noël.

AG de Familles Rurales le 6 avril 2007 à CHARBONNIERES LES SAPINS à 20H30.
 Projet de périscolaire sur le plateau de la BARECHE rattaché à ETALANS : possibilité de partager le poste de directeur de Stéphane NORMAND.
 Retour en octobre de Rachel et de Sylvain.

Commission environnement : plantation des fleurs le 16 mai 2007 avec la présence de Madame JOLY.

Butte en dessous du garage TOURNOUX à planter entre le 10 et le 15 avril 2007.
 Journée de l'environnement (nettoyage du village) : le 31 mars 2007.

Sécurité routière : carrefour du champ de foire à améliorer (récent accident) visite de Monsieur PERROT et Monsieur GUILLEMIN pour proposer des solutions.
 En réflexion.

Séance levée à 23h30.
Prochaine réunion : le 4 mai 2007.

BUDGET COMMUNAL

Présentation du budget primitif de l'année 2007 par M. Claude CUCHE.

Commune :

Section Fonctionnement :

Recettes :	642 658,00 €
Dépenses :	851 057,99 €
Excédent Reporté :	273 452,00€

Section Investissement :

Recettes :	338 817,99 €
Dépenses :	358 691,00 €
Excédent Reporté :	6 809,00 €

Reste à Réaliser :

Recettes :	64 981,05 €
Dépenses :	38 299,04 €

TOTAL des Recettes :	1 319 909,04 €
TOTAL des Dépenses :	1 254 857,03 €
EXCEDENT Prévisionnel :	65 052,01 €

Forêt :

Section Fonctionnement :

Recettes :	59 471,00 €
Dépenses :	59 471,00 €

Section Investissement :

Recettes :	16 859,00 €
Dépenses :	11 539,00 €

Reste à Réaliser :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	5 320,00 €

TOTAL des Recettes :	76 330,00 €
TOTAL des Dépenses :	76 330,00 €
EXCEDENT Prévisionnel :	0,00 €

Assainissement :

Section Fonctionnement :

Recettes :	87 155,00 €
Dépenses :	71 612,00 €
Excédent Reporté :	74 304,00€

Section Investissement :

Recettes :	72 171,00 €
Dépenses :	60 455,00 €
Excédent Reporté :	13 385,00 €

Reste à Réaliser :

Recettes :	33 462,19 €
Dépenses :	0,00 €

TOTAL des Recettes :	280 477,19 €
TOTAL des Dépenses :	132 067,00 €
EXCEDENT Prévisionnel :	148 410,19 €

Lotissement 1 :

Section Fonctionnement :

Recettes :	2 687,00 €
Dépenses :	2 687,00 €

Section Investissement :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €

Reste à Réaliser :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €

TOTAL des Recettes :	2 687,00 €
TOTAL des Dépenses :	2 687,00 €
EXCEDENT Prévisionnel :	0,00 €

Lotissement 2 :

Section Fonctionnement :

Recettes :	2 030,87 €
Dépenses :	2 030,87 €

Section Investissement :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €

Reste à Réaliser :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €

TOTAL des Recettes :	2 030,87 €
TOTAL des Dépenses :	2 030,87 €
EXCEDENT Prévisionnel :	0,00 €



Lotissement ARTHUR CUSENIER :

Section Fonctionnement :

Recettes :	162 735,44 €
Dépenses :	162 735,44 €

Section Investissement :

Recettes :	82 415,88 €
Dépenses :	82 415,88 €

Reste à Réaliser :

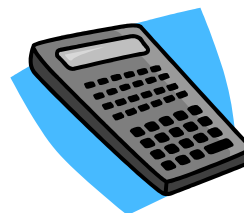
Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €

TOTAL des Recettes :	245 151,32 €
TOTAL des Dépenses :	245 151,32 €
EXCEDENT Prévisionnel :	0,00 €

CCAS:

Section Fonctionnement :

Recettes :	5 837,00 €
Dépenses :	5 620,00 €
Excédent Reporté :	217,00 €



RESPECTONS NOS CHEMINS COMMUNAUX

La commune et l'association foncière font un réel effort pour aménager et entretenir les chemins communaux. L'année dernière certains d'entre eux ont été refaits en enrobé, ce qui est très apprécié par beaucoup d'entre-nous : particuliers se rendant faire leur coupe de bois, agriculteurs, chasseurs ou simples promeneurs.

Hélas, il est remarqué qu'une minorité ne les respecte pas suffisamment. On retrouve trop fréquemment des détritrus (bouteilles, sacs plastiques,...), des gravats et de la terre sur les chemins communaux (terre issue des débardages de bois ou des travaux agricoles lors du travail des champs ou des épandages de fumier). Lorsque les chemins sont trop salis, le responsable doit les nettoyer.

Les chemins communaux ne sont pas les seuls à être maculés de terre, il a été signalé en mairie que certaines rues du village le sont aussi régulièrement !

Il est de la responsabilité de chacun, par des gestes simples et de bon sens, à veiller au respect des biens collectifs.

Bien que l'entretien soit l'affaire de tous, il est bon de remercier ceux qui font des efforts, particulièrement certains agriculteurs qui, l'été dernier, ont fauché ici et là des talus avec leur matériel. Un beau geste qu'il est bon de souligner et d'encourager.

La Mairie

ASSAINISSEMENT

Nous venons de subir deux pannes consécutives à la station d'épuration dues à l'arrivée de matières fibreuses dans le réseau d'assainissement. Ces fibres s'enroulent autour des axes des pompes, créent un frein qui endommage les pompes (surchauffe, destruction roulements ou bobinage).

Le coût de ces réparations s'élève à 5 000 Euro. De plus, si nous cumulons plusieurs pannes dans l'année, la prime d'assainissement qui nous est versée par l'agence de l'eau pour le bon fonctionnement du système d'assainissement de 16 000 € peut nous être supprimée.

Ces fibres sont dues à la présence de lingettes, serviettes et autres protections périodiques dans le réseau d'assainissement. **C'est pourquoi nous rappelons qu'il est interdit de jeter toutes matières fibreuses dans les toilettes.** Pour l'anecdote, il nous est arrivé de trouver une serpillière coincée dans une pompe.

L'an passé, nous avons rénové le poste de relevage « PARADIS » situé dans le champ exploité par le GAEC des RUCHOTTES, rue des Fleurs. *Le coût de cette opération a été de 16 000 €.*

Cette opération a été nécessaire pour cause de vétusté, mais également à cause d'une usure prématurée des pompes due à la présence de sable, gravier voir tout-venant dans le réseau d'eaux usées. Il est donc rappelé qu'il est interdit de raccorder une cour ou un caniveau au réseau d'assainissement (fatale pour les pompes).

Les toitures et les sources (eaux claires) sont également à sortir du réseau d'eaux usées car celle-ci provoquent une arrivée d'eau claire trop importante à la station qui se traduit par un déversement du trop plein au ruisseau. Les réseaux vétustes ayant été rénovés ces dernières années, ces arrivées d'eaux claires sont donc dues uniquement aux bâtiments raccordés au réseau. Nous avons eu dernièrement une remarque du Conseil Général nous demandant de traiter ce problème sous peine de suppression de la prime d'assainissement.

Nombreux d'entre nous avons déjà fait des démarches pour sortir nos eaux claires du réseau (démarche perçue à la station), toutefois les arrivées d'eaux claires sont encore trop importantes. C'est pourquoi nous demandons aux retardataires de se mettre en conformité et sortir les toits, sources et cours du réseau d'eaux usées.

Outre l'impact financier des rappels énumérés ci-dessus qui nous permettront de maîtriser nos dépenses d'assainissement, cette démarche aura un impact sur la protection de l'environnement (pas de déversement au ruisseau et pannes évitées). Merci de faire le nécessaire.

La commission assainissement.



KERMESSE : UNE BELLE JOURNEE EN PERSPECTIVE

Une belle journée en perspective pour les enfants de notre école le 23 juin 2007.

Ce matin-là, dès 9 heures, chacun pourra découvrir « les petits chefs d'œuvre » des enfants : en effet, les productions d'arts plastiques de l'année seront exposées à l'école.

Venez nombreux admirer leurs peintures, collages, sculptures...

A l'issue de cette exposition se déroulera la kermesse de l'école à l'espace Douge.



Dès 13 h 30 de multiples stands de jeux (pêche à la ligne, chamboul'tout, fléchettes, course à sac...) buvette, pâtisseries, tombola seront à votre disposition.



Vous êtes cordialement invités à partager avec nos enfants cet agréable moment.

BROCANTE VIDE GRENIER

Organisé par le Comité des Fêtes d'Etalans le Dimanche 24 Juin 2007 de 8 heures à 18 heures
(accueil des exposants à partir de 6 heures 30, place de la Gare)

Prix des emplacements : 3€ le mètre linéaire.

Publicité dans la presse, à la radio et par affichage.

Renseignements et réservations auprès de Gérard PIQUARD au 03.81.59.25.36

Restauration sur place : sandwiches, plateaux repas, boissons, glaces.

Le Comité des Fêtes se réserve l'exclusivité de la vente des repas et des boissons.

Le Comité des Fêtes organisera (suivant le nombre de participants) un banc commun réservé aux personnes d'Etalans n'ayant que quelques objets à vendre à la brocante du dimanche 24 juin.

Conditions de participation à ce stand :

- 3 € par personne.
- Nombre d'objets à vendre limité à environ 20.
- Un planning de présence sera fait.
- Inscription au plus tard le 4 juin auprès de Gérard PIQUARD au 03 81 59 25 36

AGENDA

Dimanche 20 mai 2007 : Foire aux fleurs et fête foraine.

Samedi 23 juin 2007 : Exposition arts plastiques à l'école d'ETALANS dès 9 heures.

Kermesse des Ecoles ETALANS-FALLERANS à l'Espace Douge
dès 11 heures 45.

Dimanche 24 juin 2007 : Brocante Vide Grenier de 8h à 18h, Place de la Gare à Etalans.

